

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017*, Version: 4.01

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : **Rohrvit liquide**
Numéro des articles: : 208, 225, 231
Type de produit : Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Détergent pour siphons et écoulements, prêt à l'usage
Utilisation de la substance/mélange : Détergent pour siphons et écoulements, prêt à l'usage

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66
info@vepo.ch www.vepo.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1A : H314
Aquatic Acute 1 : H400
Contact with acids liberates toxic gas (chlorine) : EUH206

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger.

Mentions de danger (CLP) :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017, Version: 4.1

- Conseils de prudence (CLP) :
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 - P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - P501 Éliminer les emballages partiellement vidés auprès d'une déchetterie pour déchets spéciaux.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydroxyde de sodium	CAS-Nr 1310-73-2	< 5	H314 Skin Corr. 1B H290 Met. Corr. 1
Hypochlorite de sodium (chlore actif)	CAS-Nr. 7681-52-9	< 5	H290 Met. Corr. 1 H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1 H335 STOT SE 3H 400 Aquatic Chronic 1 EUH031 Contact with acids liberates toxic gas (chlorine)

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : En cas de contact avec les yeux, s'occuper en priorité des yeux.
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Premiers soins après contact avec la peau : Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes et ouvrir les paupières pendant ce temps. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : -

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017, Version: 4.1

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous
Agents d'extinction non appropriés : -

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : -
Danger d'explosion : -

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : -
Protection en cas d'incendie : Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Porter un masque respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le contact avec des acides (donne gaz de chlore).

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que de grosses quantités ne se répandent dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber les restes au moyen de liants et les éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur. Pour terminer, rincer avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Application selon les description sur l'emballage.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart des acides et des substances agissant par réduction.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : -
Conditions de stockage : Bien fermé dans un endroit frais. Protéger de la lumière.
Produits incompatibles : Acides fortes.
Matières incompatibles : -

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Hydroxyde de sodium, VLE 2 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Lunettes et gants de protection, vêtements de protection résistant aux acides
Protection des mains : Gants de caoutchouc ou en plastique
Protection oculaire : Lunettes de protection étanches /protection du visage
Protection des voies respiratoires : Masque de filtre B en cas de dispersion

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017, Version: 4.1

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Jaune clair

Densité : ca. 1.11
pH : 14.0
Solubilité dans l'eau : Illimité
Point d'inflammation : Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Tenir à l'écart des acides et des substances agissant par réduction.

10.2. Stabilité chimique

Stable. Neutralisé par des acides.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation de chlore gazeux au contact d'acides.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, des sources de chaleur, d'irradiation de lumière

10.5. Matières incompatibles

Acides, métaux tels que le cuivre, le nickel, le cobalt, le fer, l'aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le gaz de chlore.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Risque principalement par les propriétés corrosives du produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Caustique pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017, Version: 4.1

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Le danger réside principalement dans les propriétés caustiques du produit.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Ne contient pas de composantes devant être biodégradables. Ne pas laisser le produit se répandre librement dans l'environnement.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Nuisible aux animaux aquatiques en raison du pH alcalin. Le produit est rapidement neutralisé pour atteindre le pH naturel.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

: Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Dissoudre soigneusement le produit dans de l'eau et neutraliser avec de l'acide. Après ce traitement, le produit peut être versé dans les canalisations.
Indications complémentaires : Eliminer l'emballage entièrement vidé avec les déchets ménagers. Ramener les emballages partiellement vidés au point de vente ou dans une déchetterie pour déchets spéciaux.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1824
N° UN (IATA) :
N° UN (IMDG) :

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
Description document de transport :

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 8
Classe (IATA) :
Classe (IMDG) :
Étiquettes de danger (ONU) :

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification (ONU) :

Rohrvit liquide Détergent pour écoulements



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 12.06.2015, Date de révision: 30.04.2017, Version: 4.1

Disposition spéciale (ADR)	:	
Catégorie de transport (ADR)	:	8
Code de restriction concernant les tunnels	:	
Quantités limitées (ADR)	:	1 L
Quantités exceptées (ADR)	:	1 L

14.6.2. Transport maritime

N° GSMU :

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

* Exige de compétences, obligation d'informer, Interdiction de self-service.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données	:	RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Autres informations	:	Les présentes indications sont conformes à nos connaissances et à nos expériences sans qu'il ne soit cependant possible de fournir une quelconque garantie. Personne responsable du présent feuillet technique de sécurité: Dr. Hanspeter Buzek.

Textes des phrases H- et EUH:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH206	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

*Réglage du règlement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.